

Pour la défense de nos libertés individuelles et collectives

Pour la défense des droits des salariés

Retrait du projet de loi «sécurité globale»

Non à la remise en cause de l'Etat de droit

L'UD FO 33 rappelle plus que jamais notre opposition à la poursuite de l'état d'urgence prévue jusqu'au 16 février 2021 par le gouvernement Macron/ Casteix.

L'UD FO 33, comme sa confédération, appelle à ce que soit mis fin à ce régime d'exception au regard de son impact sur les libertés fondamentales et individuelles, y compris les libertés syndicales, comme sur le droit du travail.

Les dispositions de l'état d'urgence autorisent le gouvernement à prendre par ordonnances toute mesure permettant de rétablir la possibilité de déroger, de façon unilatérale de la part des employeurs, en matière de jours de repos, de durée du travail, de repos hebdomadaire, de travail dominical. Une aubaine pour multiplier les licenciements et les plans de suppressions d'emplois, la remise en cause des acquis.

Examinée dans le cadre d'une procédure accélérée, la proposition de loi relative à « la sécurité globale », est un nouveau cap passé dans l'amplification de la mise en place d'un système liberticide. Plus le gouvernement aggrave la situation sociale, plus il réduit les libertés de s'exprimer et de revendiquer.

Ce texte contient de nombreuses atteintes au droit de la vie privée, à la liberté d'informer, au principe d'égalité, à la liberté de la presse, au droit de manifester. Cela, dans une situation où ces dernières

années, la répression s'est largement accentuée contre les gilets jaunes, la jeunesse, les militants syndicalistes.

L'union départementale FO de la Gironde partage pleinement la déclaration de la Commission Exécutive Confédérale de FO réunie le 19 novembre 2020 : « *Alors que le débat au parlement de la proposition de loi « relative à la sécurité globale » vient de débiter, FO condamne cette proposition.(...)*»



FO est expressément attachée aux libertés démocratiques. Comme l'indique le préambule des statuts de la Confédération cgt-FO: « *Considérant que le syndicalisme ne saurait être indifférent à la forme de l'État parce qu'il ne pourrait exister en dehors d'un régime démocratique, les Syndicats Force Ouvrière reconnaissent au mouvement syndical le droit, lequel peut devenir un devoir, de réaliser des rapprochements ou des collaborations en vue d'une action déterminée lorsque la situation l'exige expressément.* »

Pour toutes ces raisons, l'Union Départementale FORCE OUVRIERE de la Gironde invite ses syndicats et ses adhérents à se joindre aux mobilisations contre ses lois liberticides, pour la défense des libertés publiques et syndicales, pour la défense des droits des salariés. L'UD FO 33 a pris contact en ce sens avec les autres organisations syndicales du département.

Vendredi 4 décembre
18 H Place de la Victoire
BORDEAUX

UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS cgt-FORCE OUVRIÈRE DE LA GIRONDE

17/19 quai de la Monnaie—33080 BORDEAUX CEDEX—Tél. 05 57 95 07 50

udfo33@force-ouvriere.fr - <http://33.force-ouvriere.org/>